

LES PUBLICATIONS

CONCURRENCE AUX ÉDITIONS CANADIENNES
DE REVUES AMÉRICAINES

A l'appel de l'ordre du jour.

M. D. M. Fisher (Port-Arthur): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser au premier ministre une question découlant de sa communication de l'autre jour sur les mesures que le gouvernement prendra pour protéger les périodiques canadiens. Le gouvernement disposait-il d'une analyse actuelle des vues de la Commission O'Leary, quant aux effets du *Time* et du *Reader's Digest* sur les publications canadiennes, avant de décider de prendre de telles mesures?

Le très hon. L. B. Pearson (premier ministre): Monsieur l'Orateur, j'ai de la peine à comprendre ce que mon honorable ami veut dire par «une analyse actuelle des vues de la Commission O'Leary». Nous n'avons certes pas consulté le président de cette commission pour voir s'il avait révisé ses opinions, mais sitôt en possession de son rapport, nous avons fait notre propre étude des effets de ces deux revues.

M. Fisher: Je pose ma question autrement. Le premier ministre est-il absolument sûr que les mesures qui seront prises remédieront à la situation comme il l'a prétendu, sans que des restrictions d'aucune sorte soient imposées au *Time* et au *Reader's Digest*?

Le très hon. M. Pearson: Nous espérons du moins qu'elles auront ces bons résultats.

LES TRANSPORTS

CALGARY ET REGINA—DEMANDE D'AMÉLIORATION
DU SERVICE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Jack McIntosh (Swift-Current-Maple-Creek): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Transports. Je me demande si le ministre est au courant du problème que pose le transport dans les Prairies entre les gares de Calgary et de Regina. L'honorable député de Moose-Jaw (M. Pascoe) a, je crois, porté à l'attention de l'ancien ministre le problème que pose le transport ferroviaire. L'honorable député de Moose-Jaw a déclaré avant Noël qu'il était difficile de réserver des places à bord des voitures du Pacifique-Canadien. Étant donné que cette ligne est subventionnée par le gouvernement fédéral, le ministre voudrait-il assurer aux habitants de la région que les moyens de transport s'amélioreront?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je crains ne pas pouvoir fournir d'assurance en ce qui concerne les mesures que prendra le chemin de

[L'hon. M. Martineau.]

fer du Pacifique-Canadien, mais j'étudierai les diverses implications de l'affirmation de l'honorable député et je verrai si je puis communiquer à la Chambre, à ce propos, quelques renseignements utiles.

M. McIntosh: Une question complémentaire, monsieur l'Orateur. Le ministre voudrait-il aussi considérer la possibilité de rétablir le service aérien qu'on appelle le service omnibus des Prairies et voir si la mesure, pour l'instant, ne remédierait pas à la situation?

L'hon. M. Pickersgill: Si je ne me trompe, la ligne aérienne est exploitée par une société privée et il ne relève probablement pas de l'autorité du ministre de voir au rétablissement du service. Mais je serai heureux d'examiner également cette question.

PICTOU (N.-É.) ET ÎLES-DE-LA-MADELEINE;
DEMANDE DE RENOUVELLEMENT DE
CONTRAT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. H. Russell MacEwan (Pictou): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Transports. Eu égard aux télégrammes que j'ai reçus du maire de Pictou et de plusieurs entreprises de la région, dont la *G. J. Hamilton and Sons Limited* et la *Maritime Packers (Canada) Limited*, qui ont également, si je ne m'abuse, fait parvenir des télégrammes au ministre, l'honorable représentant voudra-t-il étudier sans délai l'opportunité de renouveler le contrat de la *Magdalen Islands Transportation Company*, qui exploite un service de transport entre Pictou et les Îles-de-la-Madeleine?

L'hon. J. W. Pickersgill (ministre des Transports): Monsieur l'Orateur, je regrette que le télégramme ne me soit pas parvenu aussi rapidement qu'à l'honorable député. C'est probablement parce qu'il doit passer par plus de mains pour arriver aux miennes, mais je vais aller aux renseignements et j'essaierai de donner une réponse.

LE DRAPEAU CANADIEN

CHOIX PAR PLÉBISCITE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. W. H. A. Thomas (Middlesex-Ouest): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au premier ministre. Étant donné que le gouvernement s'est engagé à donner au peuple canadien un drapeau national distinctif, a-t-on réfléchi ou réfléchira-t-on à la possibilité de lui en laisser le choix par la voie d'un plébiscite ou référendum, parmi les divers dessins les plus prisés, y compris le pavillon rouge du Canada?